



NOTICE IMPORTANTE

- 1.Ce formulaire est à obtenir gratuitement auprès de l'administration
- 2.Chaque fiche de déclaration doit être déposée au service compétent dans les 10 jours du paiement du loyer. Le défaut ou le retard dans le paiement ou dans le dépôt de fiche ainsi que l'insuffisance de paiement de la retenue à la source sont sanctionnés par une amende à charge du débiteur des loyers dont le montant est fixé par l'article 16 de la loi n° 83-004 du 23 février 1983.
3. Il doit être établi pour chaque bien immobilier loué une fiche de déclaration.



**FICHE DE DECLARATION DE LA RETENUE
A LA SOURCE SUR LE LOYER PAR LE LOCATAIRE (*)**

1.Nom, Post nom, Prénom ou Raison Sociale et adresse du Redevable (Locataire) :

.....
.....

2.Nom, Post nom, Prénom ou Raison Sociale et adresse du Contribuable (Bailleur) :

.....
.....

3.Numéro d'identification du Contribuable ():**

4.Adresse du bien immobilier loué (Locataire, Commune/Territoire, Avenue/Rue et Numéro) :

.....

5.Période pour laquelle le loyer est payé (*) :**

.....

6.Montant et devise du loyer dû au propriétaire et date de paiement (en chiffres et en lettres) :

.....
.....

7.Date de paiement du loyer :

8.Montant et devise de la retenue à la source due et à verser (en chiffre et en lettres) :

.....
.....

Fait à, le

Nom, Post nom, Prénom ou Raison Sociale du Déclarant

Signature

(*) Cette fiche est à remplir par le locataire

(**) Se référer à l'Administration

(***) Indiquer la période payée selon la clause contractuelle en précisant le mois le trimestre, le semestre ou l'année concernée